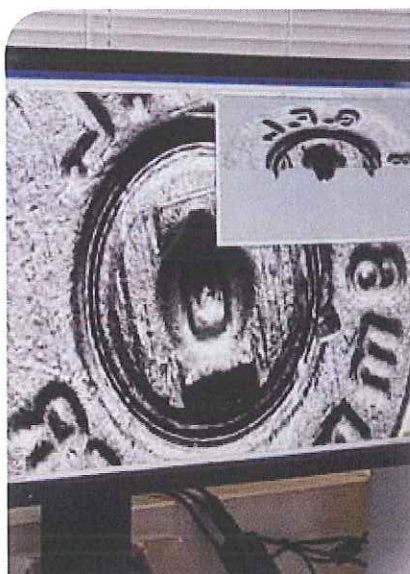


Actualité 2

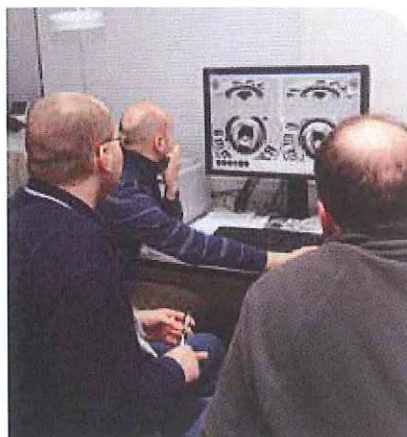
Evofinder : une toute nouvelle technologie pour l'INCC

Lorsqu'un crime est commis, les armes à feu laissent des traces sur le lieu du délit. Le magistrat désigne l'Institut national de Criminalistique et de Criminologie (INCC) pour procéder à l'examen des traces balistiques. Grâce au nouveau système Evofinder, celles-ci sont comparées avec les données des affaires en cours contenues dans la banque de données, de manière ultra-rapide.



Les traces de balles et de douilles à voir en 3D.

La banque nationale de données balistiques est hébergée à l'INCC et contient des parties de munitions issues d'incidents de tir qui se sont déroulés sur le territoire belge. Lorsqu'ils consultent cette banque de données, les experts de l'INCC ont recours à des technologies informatiques. Un nouvel appareil dernier cri a été acquis récemment : le système Evofinder. Cette trouvaille de haute technologie effectuée, en un rien de temps, des



enregistrements bi- ou tridimensionnels des traces que laissent les armes sur les balles et les douilles. Ensuite, le système compare ces informations avec les affaires en cours contenues dans la banque de données. Le logiciel de traitement d'images fournit une liste ordonnée de parties de munitions portant des traces similaires. L'expert peut, par la suite, comparer les images sur l'écran.

Trois dimensions

Depuis début 2011, le système Evofinder est utilisé par l'INCC et offre aux experts un grand nombre de possibilités

extrêmement pratiques, dans leur travail quotidien. Les images des balles et des douilles peuvent ainsi être portées à l'écran sous pratiquement tous les angles utiles et les traces peuvent même être observées en trois dimensions. En termes d'efficacité et de rapidité de comparaison des parties de munitions avec une banque de données, le système Evofinder est actuellement à la pointe du marché.

Inge Buys

Un exemple issu de la pratique

Une attaque à main armée a lieu à Bruxelles. L'employé du magasin est abattu mais l'auteur des faits a pris la fuite. Les balles et les douilles restées sur les lieux, portent les empreintes de l'arme avec laquelle elles ont été tirées. Quelques semaines plus tard, lors d'un contrôle routier de routine, la police d'Anvers découvre une arme à feu dans le coffre d'un véhicule. En comparant les traces, il ressort de la banque nationale de données balistiques qu'il s'agit de l'arme qui a été utilisée lors de l'attaque à main armée. Le conducteur du véhicule est auditionné et passe aux aveux.